

Attaque « improvisée »

Sur le canal d'Arles à Bouc au lieu dit « MAS-THIBERT »

Ce Dimanche 26 Janvier 2025

Horaires :

- 8h00 : Rendez-vous sur place (Impasse du Mazet, 13104 Arles)
- 8h30 : Tirage au sort et accès aux postes en chariot ou à pied
- **Jusqu'à 9h15 : nettoyage de son poste et/ou de celui du voisin, prévoir cisaille, râteau, pelle, grapin, etc**
- 9h15 : Début de l'installation
- 10h50 : Amorçage
- 11h00 : Début de la pêche
- 14h55 : 5 dernières minutes
- 15h00 : Fin de la pêche
- 16h30 : Remise des prix (remise intégrale au premier tiers)

Règlement :

- Pêche Open (canne, anglaise, bolognaise, feeder, method feeder...)
- Règlement FFPSed, classement au poids
- Amorces et terres : Libre
- Esches : Libre sauf fouillis limité ¼ L ($\approx 250g$)
- Limité à 18 pêcheurs (3 secteurs de 6)
- Engagement : 15€ à régler sur place
- Permis de pêche obligatoire

Compléments :

- Chariot obligatoire
- Stationnement des véhicules à proximité de la barrière (en laissant un accès aux secours) ou sur les parkings à proximité
- Tout mauvais comportement ou inscription fantôme seront sanctionnés d'une exclusion définitive des prochaines organisations

Inscriptions par **SMS uniquement** auprès de :
Fabien AUDOUARD-COMBE : 06 84 74 48 86

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident